



©AEE Suisse



Massimiliano Capezzali

Le pôle constitue un point d'accès aux compétences dans le domaine énergétique de la HEIG-VD.

Accompagner les PME dans les défis énergétiques

A la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), un pôle de compétences Energies a été créé en 2017 dans le but de faciliter la mise en place de collaborations, projets et autres initiatives. Rencontre avec M. Massimiliano Capezzali, professeur, responsable du Pôle Energies HEIG-VD.

Quelles sont les compétences du Pôle Energies de la HEIG-VD?

Le pôle constitue un point d'accès aux compétences dans le domaine énergétique de la HEIG-VD et apporte un soutien direct dans la recherche de financements pour mettre sur pied des collaborations, le montage de projets nationaux ou même internationaux, la mise en contact avec des instituts de recherche appliquée et développement de la HEIG-VD pour des mandats spécifiques ou encore l'organisation d'événements autour de thématiques ayant trait à l'énergie.

Quelle est la façon la plus simple pour une PME de faire appel à vous?

Beaucoup d'entreprises prennent contact avec nous pour qu'une étudiante ou un étudiant, dans le cadre de son parcours académique, et en particulier de son travail de bachelor ou de master, pose un regard neuf et extérieur sur une problématique, approfondisse telle ou telle question. Cette démarche est gratuite pour l'entreprise.

Une PME peut-elle aussi confier un véritable mandat à la HEIG-VD?

Absolument. Elle prend alors un engagement financier et l'étude est confiée à un chercheur professionnel. Toutes les équipes et la structure nécessaire de la HEIG-VD sont mises à contribution. Le

service juridique de l'école est aussi à disposition, pour assurer tout l'encadrement contractuel de la relation. On peut avoir affaire à un mandat unique tout comme à un contrat-cadre passé avec une entreprise. Ce contrat-cadre est ensuite décliné en un certain nombre de mandats spécifiques.

Existe-t-il d'autres formes de collaboration?

Il est aussi possible de convenir avec une entreprise de travailler ensemble sur un projet, par exemple dans le cadre du système des chèques d'innovation Innosuisse (voir l'encadré ci-dessous). Grâce à ces chèques, une entreprise peut bénéficier de prestations de recherche d'un montant maximal de CHF 15'000.- de la part d'un partenaire de recherche public. Innosuisse finance ainsi des études préliminaires, par exemple le développement de concepts et des études d'idées, ou des analyses du potentiel d'innovation et commercial de processus, de produits, de services ou de technologies. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que les éléments de propriété intellectuelle sont acquis à l'entreprise, qui peut consacrer au projet d'autres ressources que du financement. Il existe aussi des possibilités de monter un consortium pour des projets soutenus par la Confédération, voire même des projets européens.

Pensez-vous que ces collaborations vont encore se développer?

Oui, certainement. Les grands défis à relever dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments, par exemple, ne peuvent être abordés que comme une somme de petites choses et il y a vraiment de la place pour des projets très diversifiés émanant de PME. On peut penser à l'intégration d'énergies renouvelables dans le bâtiment (planification et réalisation, automatisation et régulation), à l'intégration d'unités de cogénération, à l'intégration du bois dans la construction, à la logistique ou encore à l'autoconsommation.

(Propos recueillis par Olivier Rau)

De plus amples informations sont disponibles sur les sites:

<http://energies.heig-vd.ch>
www.innosuisse.ch

Innosuisse

Innosuisse (anciennement CTI, Commission pour la technologie et l'innovation) est l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. Il s'agit d'un établissement fédéral de droit public, doté de sa propre personnalité juridique, qui a pour mission d'encourager l'innovation basée sur la science dans l'intérêt de l'économie et de la société. Elle promeut de manière ciblée la collaboration entre science et marché à travers des projets d'innovation, le réseautage, la formation et le coaching. L'objectif est d'assurer le succès des *start-up*, des produits et des services helvétiques. Innosuisse applique le principe de subsidiarité: elle soutient des projets innovants qui ne pourraient voir le jour sans financement ou qui n'exploitent pas leur potentiel commercial.